

Fraternité

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Impôt sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023



La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP NORD-INDRE SAID NORD-INDRE 4B RUE 14E REGT TIR ALGERIENS 36019 CHATEAUROUX CEDEX

ECHARD EMMANUEL OU ECHARD DELPHINE CHE DES ISLONS **36150 VATAN** 

#### Vos références

Numéro fiscal: 07 26 909 486 233 Déclarant 1 (C): 13 89 428 282 375 Déclarant 2 (C): Référence de l'avis : 23 36 A072120 92 Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

CHE DES ISLONS

36150 VATAN

360 52 92 2013986789 3 A Numéro FIP: Numéro de rôle : 011 10/07/2023 Date d'établissement : Date de mise en recouvrement: 31/07/2023

36008 Identifiant service:

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

aupres de votre centre des finances publiques horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

> SIP NORD-INDRE SAID NORD-INDRE 4B RUE 14E REGT TIR ALGERIENS **BOITE POSTALE 597** 36019 CHATEAUROUX CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

## Somme qu'il vous reste à payer

0€

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

16 977 Revenu fiscal de référence : 2,00 Nombre de parts :

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

N°fiscal: 07 26 909 486 233 Feuillet n°: 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : ECHARD Déclarant 2 - Nom de naissance : VALITHIER

enfants majeurs personnes recueillies situation du foyer cas particulier enfants mariés célibataires handicapées M **NOMBRE RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE** DF enfants mineurs ou dont enfants enfants mineurs ou dont enfants **PARTS** handicapés handicapés handicapés handicapés 2,00 Déclar. 2 Détail des revenus Déclar. 1 Total Salaires..... 18228 183 Revenus des salariés des particuliers 0 employeurs..... Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés..... 0 Total des salaires et assimilés 2..... 18228 183 Déduction 10% ou frais réels..... 5883 183 Déduction minimale..... 12345 12345 Salaires, pensions, rentes nets..... 0 Revenu brut global..... 12345 CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL 10 Montant **Montant** déclaré retenu Déductions diverses..... 504 504 Total des charges déduites 11..... 504 Revenu imposable..... 11841 Impôt sur les revenus soumis au barème 14 0 Montant net de votre imposition..... 0 **IMPOT NET** 0 Total de l'impôt sur le revenu net..... CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 : **IMPOT SUR LE REVENU** Impôt sur le revenu 2022 dû 53: 0 Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence 25..... 16977

#### LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Déficits de capitaux mobiliers non imputés à reporter

Reports sur les années suivantes

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

# Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal: 07 26 909 486 233 Feuillet n°: 2 / 2

N 1150at . 07 20 909 400 255			'	euillet II . 2 / 2
>>> Suite de votre avis				
sur la déclaration de vos revenus perçus en 2023 à déficits provenant de l'année 2018	souscrire en 2024	ı		1902
Revenus exonérés Heures supplémentaires et jours RTT Heures supplémentaires et jours RTT	Déclarés Nets	<b>Déclar. 1</b> 5136 5136		
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de	:	<b>5</b>	D/ L	
Plafond total de 2021		<b>Déclar. 1</b> 16253	<b>Déclar. 2</b> 16253	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020 Plafond non utilisé pour les revenus de 2021 Plafond non utilisé pour les revenus de 2022 Plafond calculé sur les revenus de 2022		4052 + 4114 + 4114 + 4114	4052 + 4114 + 4114 + 4114	
Plafond pour les cotisations versées en 2023		= 16394	= 16394	
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023				
Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source or appelez le 0809 401 401	u			
The state of the s		'	'	